

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 994 202**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **13 01726**

⑤1 Int Cl⁸ : **E 01 H 1/12 (2013.01), E 01 H 12/00**

①2 **DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE**

A3

②2 **Date de dépôt** : 19.07.13.

③0 **Priorité** : 01.08.12 ES U201200710.

④3 **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 07.02.14 Bulletin 14/06.

⑤6 **Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.**

⑥0 **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

⑦1 **Demandeur(s)** : SURDU LUCIEN — ES.

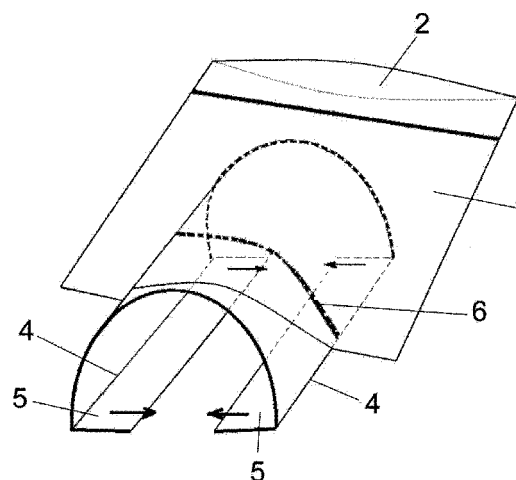
⑦2 **Inventeur(s)** : SURDU LUCIEN.

⑦3 **Titulaire(s)** : SURDU LUCIEN.

⑦4 **Mandataire(s)** : CABINET NETTER.

⑤4 **DISPOSITIF DE RAMASSAGE DES SELLES DE CHIEN.**

⑤7 Dispositif pour le ramassage des selles de chien comprenant principalement un sac et une lame en papier ou carton unie à celui-ci de l'intérieur et placée à l'embouchure du sac. La lame en carton ou en papier présente quelques plis ou lignes de pliage qui permettent le pliage des ailettes l'une vers l'autre et à travers lesquelles on procède au ramassage des selles du sol. La lame qui sert à ramasser les selles reste logée à l'intérieur du sac grâce au retournement manuel de celui-ci.



FR 2 994 202 - A3



DISPOSITIF DE RAMASSAGE DES SELLES DE CHIEN

La présente invention est un dispositif pour ramasser les selles de chien, et a été conçu pour obtenir de nombreux avantages remarquables par rapport à d'autres dispositifs semblables existants.

L'objet de l'invention est de faciliter le ramassage des selles de chien, d'une manière plus confortable et efficace, ainsi que d'éviter le contact avec les selles à travers le sac de ramassage, en se basant sur le fait que ledit sac se complète avec une lame en carton ou en matériel similaire qui fait fonction de ramasseur et qui est l'élément qui entre en contact avec les selles.

Il n'existe pas d'antécédents connus qui peuvent avoir une relation avec le dispositif de l'invention, sauf les sacs classiques de ramassage qui sont utilisés pour ramasser les selles du sol, les retourner et les déposer dans n'importe quelle benne à déchets se trouvant sur la voie publique.

Le dispositif qui est préconisé, constitué d'un sac simple et classique, a une particularité du fait que ledit sac est uni à un élément constitué d'une lame en carton ou en papier, avec des fentes qui établissent deux lignes de pli pour former après le pli respectif, une paire d'ailettes inférieures et situées face à face et qui sont celles qui seront utilisées pour le ramassage des selles du sol, tout cela de façon à ce que, une fois cette opération réalisée, le sac qui est uni à cette lame en carton ou en papier serve de ramasseur, soit retourné comme il est conventionnel, en logeant dans son intérieur ce ramasseur formé par la lame de papier ou de carton avec les selles, en fermant le sac comme il est conventionnel, soit au moyen d'un nœud, un ruban ou avec tout autre moyen approprié pour son dépôt dans n'importe quelle benne à déchets se trouvant sur la voie publique.

Il est évident qu'au moyen dudit dispositif on réussit à ramasser les selles

des chiens de façon confortable, avec en plus la sécurité au moment de procéder audit ramassage, qui peut être parfois assez désagréable à travers des éléments ou des sacs conventionnels, en évitant de plus le contact direct avec les selles du chien.

5

Pour compléter la description que nous allons faire par la suite, et afin d'aider à une meilleure compréhension des caractéristiques de l'invention, conformément à un exemple préféré de réalisation pratique de celui-ci, une série de dessins est incluse comme partie intégrante de ladite description où, à titre d'illustration et non limitatif, ce qui suit est représenté :

10

La figure 1 montre une représentation correspondant à une perspective générale du dispositif de l'invention composé du sac et de la lame en carton ou en papier qui joue le rôle de ramasseur des selles.

15

La figure 2 montre une vue en perspective de l'application pratique du dispositif, c'est-à-dire en position de ramassage des selles, bien que celles-ci ne soient pas représentées.

20

Comme on peut observer sur lesdites figures, le dispositif de l'invention se constitue à partir du sac classique (1) avec son embouchure (2) et en correspondance avec la partie postérieure, bien que s'enfonçant dans celle-ci, une lame de papier ou un carton, de préférence carton ou matériel semi-rigide, bien qu'un peu souple, et dont la lame en carton ou en papier (3) présente longitudinalement deux lignes de pli (4), c'est-à-dire des lignes affaiblies pour qu'à travers de celles-ci on puisse plier et former les ailettes latérales (5) qui en position d'usage restent en face l'une de l'autre, selon la représentation de la figure 2, permettant ainsi et grâce à la souplesse de la lame (3), de ramasser les selles du sol pour ensuite et selon la tradition, retourner le sac (2) à travers son embouchure, c'est-à-dire en introduisant la main (2) dans ladite embouchure

30

pour placer à l'intérieur autant le ramasseur qui constitue la lame en carton ou en papier (3) que les selles ramassées.

Le sac (1) et la lame en papier ou en carton (3) sont unis entre eux par une
5 bande adhésive (6), puisque les deux éléments forment un ensemble unique qui
apparaît à demi plié selon la figure 1 et qui peut être déployé pour former le
dispositif représenté par la figure 2, avec la lame (1) ouverte et les ailettes (5) en
position de ramassage des selles du sol, pour par la suite introduire la main à
travers l'embouchure (2) du sac (1) et enfermer dans son intérieur la lame en
10 carton ou en papier (3) elle même avec les selles recueillies par celle-ci.

REVENDICATIONS

1. Dispositif pour le ramassage des selles de chien, caractérisé en ce qu'il comprend principalement un sac et une lame en papier ou carton unie à celui-ci
5 de l'intérieur et placé à l'embouchure du sac et, avec la particularité que ladite lame en carton ou en papier présente quelques plis ou lignes de pliage qui permettent le pliage des ailettes l'une vers l'autre et à travers lesquelles on procède au ramassage des selles du sol; avec la particularité que la lame qui sert à ramasser les selles, reste logée à l'intérieur du sac grâce au retournement
10 manuel de celui-ci.

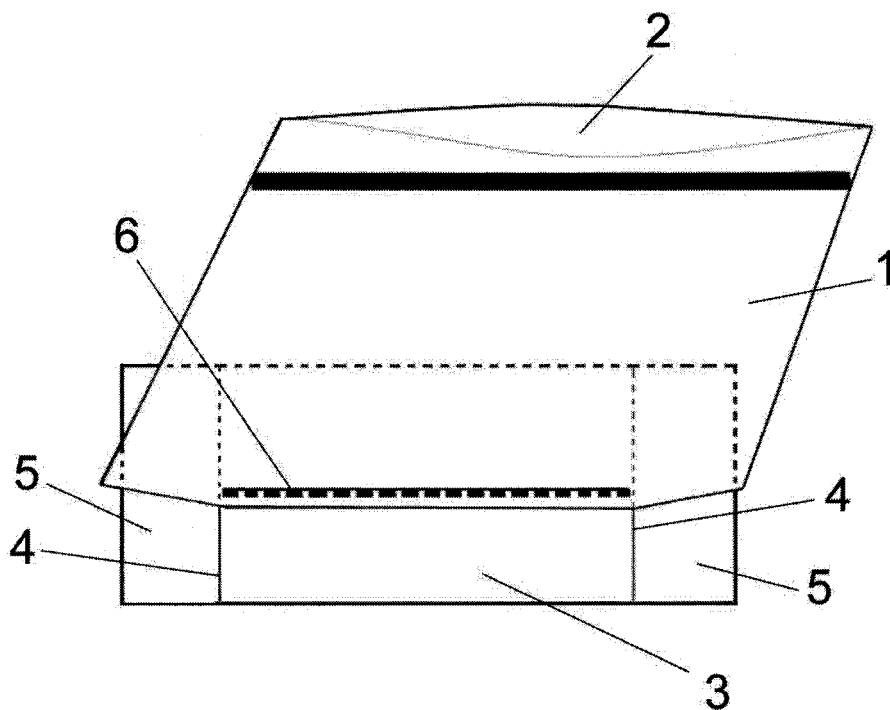


FIG. 1

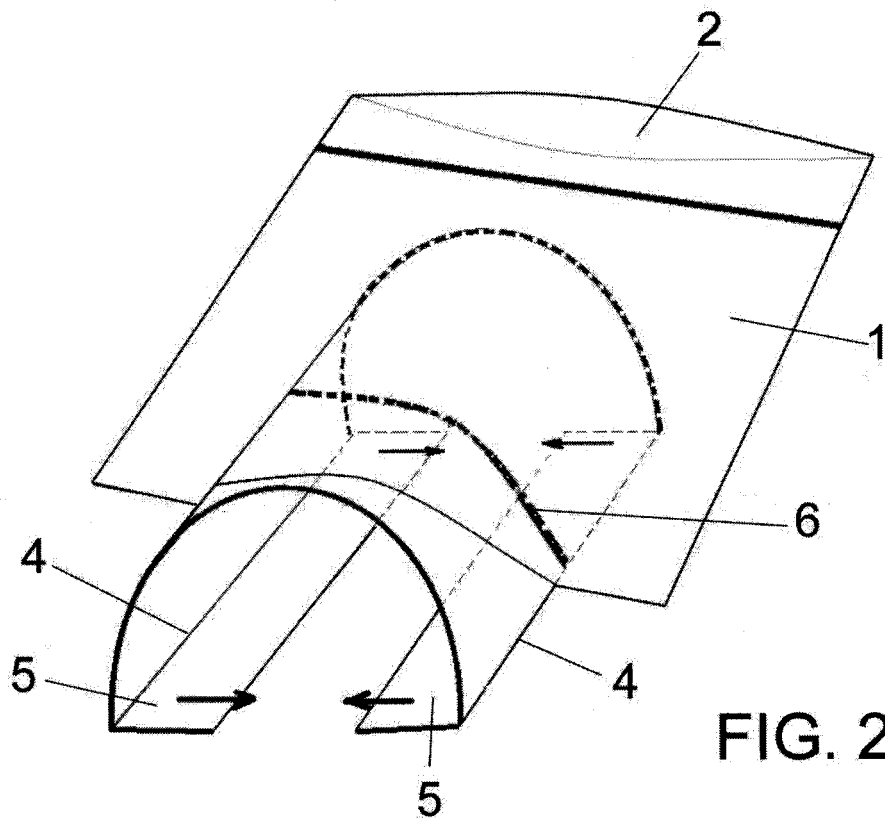


FIG. 2